

TARIFS JOURNALIERS au 1er AVRIL 2019 (TTC)

	CHAMBRE STANDARD	GRANDE CHAMBRE	CHAMBRE DOUBLE
	85.55 €	93.64 €	61.96 €
DEPENDANCE			
GIR 1-2	17.65 €	17.65 €	17.65 €
TOTAL	103.20 €	111.29 €	79.61 €
GIR 3-4	11.20 €	11.20 €	11.20 €
TOTAL	96.75 €	104.84 €	73.16 €
GIR 5-6	4.75 €	4.75 €	4.75 €
TOTAL	90.30 €	98.39 €	66.71 €

FRAIS ANNEXES

Entretien du linge	50€ / mois
Etiquetage des vêtements	60€ (Forfait)
Dépôt de Garantie à l'entrée	1 000 €

Mise à disposition d'une ligne téléphonique, facturation uniquement des consommations réelles

La pension est payable par prélèvement automatique (Ce prélèvement sera effectué le 10 de chaque mois).

Sous certaines conditions de revenus ou de dépendance il est possible de bénéficier de l'allocation logement et d'une allocation personnalisée d'autonomie.

Les frais médicaux, paramédicaux et pharmaceutiques sont à régler à l'ordre des praticiens. Ils seront remboursés par les organismes sociaux ou les mutuelles.